



## **Les organisations syndicales de retraités exigent une réponse solidaire et publique pour la dépendance**

Les organisations syndicales de retraités (UCR-CFDT, Unar-CFTC, Unir-CFE-CGC, UCR-CGT, UCR-FO, FGR-FP, Unsa Retraités) affirment avec force la nécessité d'une réponse collective, solidaire et publique aux besoins des personnes en situation de perte d'autonomie. Le nombre de ces personnes va croître. C'est donc un enjeu de société majeur qui se présente.

Les organisations syndicales de retraités dénoncent les mesures restrictives pouvant réduire le nombre de personnes bénéficiaires. Elles condamnent le remplacement, même partiel et progressif, des allocations publiques par des garanties confiées à des assurances privées ainsi que toutes les solutions de recours sur succession qui pénalisent les seuls bénéficiaires de l'APA au détriment de la solidarité.

L'organisation de cette réponse doit passer prioritairement par un système public géré par la Sécurité sociale. C'est un gage de qualité, de solidarité et d'équité dans les réponses apportées et dans leur financement. Ce risque universel doit être financé dans un cadre de solidarité nationale.

A Paris, le 13 septembre 2010

### **Contacts**

UCR-CFDT	49 avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS CEDEX 19	01 56 41 55 20
UNAR-CFTC	13 rue des Écluses St Martin – 75483 PARIS CEDEX 10	01 44 52 49 17
UNIR-CFE-CGC	59/63 rue du Rocher – 75008 PARIS	01 55 30 13 27
UCR-CGT	263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX	01 48 18 84 23 / 61
UCR-FO	141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14	01 40 52 84 43 / 41
FGR-FP	20 rue Vignon – 75009 PARIS	01 47 42 80 13
UNSA Retraités	21 rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET CEDEX	01 48 18 88 61